

## L'ACTUALITÉ DU JOUR

## AUSTRALIE

## Une baisse de récolte attendue cette année

D'après un sondage réalisé par l'organisation professionnelle WGGGA au début du mois de mars, la production australienne pourrait se situer autour de 1,4 million de tonnes cette année, contre 1,62 million l'année dernière.

Le sondage a été réalisé peu de temps après des inondations catastrophiques dans la partie est du pays (*lire La JV du 20 mars*) dont il est encore difficile de connaître avec précision l'impact sur les volumes et la qualité. Néanmoins, selon la WGGGA, ces conditions n'ont pas été dupliquées ailleurs, bien au contraire ; au même moment, les températures dans l'ouest du pays étaient très élevées et le climat très sec tandis qu'entre les deux, les conditions étaient qualifiées « d'idéales ». Mis à part les régions affectées par les inondations, certaines constantes ressortent à travers le pays, notamment des rendements en baisse en raison d'un nombre de grappes et de grains plus faible que la normale lié à des températures fraîches en novembre

dernier. Par ailleurs, la WGGGA estime que 2012 représente une basse saison de production suite à la récolte abondante de 2011 ; la production était supérieure à 1,62 million de tonnes malgré le fait qu'une partie de la récolte n'a pu être ramassée en raison des dégâts provoqués par les inondations. Même si la récolte était terminée à raison de 70% au moment du sondage, la WGGGA estime que ces premières estimations sont à prendre avec précaution et que des comparaisons avec les années précédentes s'avèrent hasardeuses pour plusieurs raisons. En effet, la surproduction



et l'incidence de maladies provoquées par des conditions climatiques difficiles ont amené bon nombre de viticulteurs à laisser des quantités de raisins parfois importantes sur pied. La WGGGA invoque aussi l'impact encore inconnu de ces mêmes conditions climatiques mais aussi certaines défaillances au niveau statistique en matière de superficies plantées, arrachées et de vignobles non récoltés.

## ETATS-UNIS La vente directe impulsera la croissance

Malgré des obstacles parfois insurmontables, le circuit des ventes directes au consommateur devrait impulser la croissance du marché américain. C'est ce que prévoit un nouveau rapport publié récemment par le cabinet britannique Wine Intelligence.

D'après ce rapport, le premier réalisé par Wine Intelligence sur cette thématique, le volume des ventes engendrées par ce circuit devrait passer de 7 millions de caisses de 9 litres en 2011 à environ 22 millions en 2021. Est-ce à cause d'une réglementation particulièrement contraignante en la matière, toujours est-il que seule une bouteille sur 50 vendue aux Etats-Unis passe par ce circuit, soit un niveau de pénétration bien inférieur à celui constaté dans d'autres marchés. Selon Wine Intelligence, au cours des six derniers mois quelque 30 millions de consommateurs américains aisés ont acheté du vin en direct, soit au caveau, soit

en ligne ou par correspondance. Pourtant, parmi ce segment de consommateurs qui boivent du vin au moins une fois par mois et gagnent plus de 60 000 \$ par an, seul un cinquième fait appel à la vente directe tous les mois et seuls 7% achètent du vin en ligne tous les mois.

Sans surprise, ce sont les ventes par internet qui devraient impulser la croissance dans ce circuit, notamment chez les jeunes adultes ou « Millenials ». Pour ces derniers, l'achat en ligne fait partie intégrante de la vie quotidienne et c'est donc tout naturellement qu'ils seront amenés à y acheter du vin. « *Ce qui est intéressant*

*dans ce rapport, c'est de constater la portée du circuit de la vente directe sur le marché US, » a estimé Richard Halstead, directeur opérationnel auprès de Wine Intelligence. « Il est clair aussi qu'il existe beaucoup de potentiel qui reste encore à satisfaire ; il s'agira notamment d'encourager des consommateurs qui sont déjà à l'aise avec l'un des réseaux de la vente directe de se tourner vers d'autres mécanismes d'achat dans ce même circuit ».*

## SOMMAIRE

Conjoncture mondiale :

interview de Greg Livengood &gt; 2-3-4

Entreprises ..... &gt; 4

Infos Monde ..... &gt; 5

Mercuriales ..... &gt; 6

CONJONCTURE MONDIALE

# « Même avec des récoltes importantes, le marché ne serait pas excédentaire »

Interview de Greg Livengood, p-d.g de Ciatti



Greg Livengood, p-d.g de Ciatti

« Il semble que le pire est derrière nous, et que le secteur vitivinicole mondial se trouve à nouveau en mesure de renouer avec la croissance ». C'est avec toute la prudence qu'on lui connaît, que l'OIV a qualifié récemment la conjoncture internationale du vin. Une phrase laconique qui pourtant en dit long sur le potentiel de croissance actuellement ressenti au sein du secteur, cela dans la quasi-totalité des grands pays producteurs. Une tendance ressentie en filigrane depuis déjà de nombreux mois mais qui devient de plus en plus palpable à travers la situation vécue dans l'un de ces pays producteurs : les Etats-Unis. Il semblerait, en effet, que la pénurie de vins en Californie cristallise le sentiment, sinon d'une pénurie mondiale de vins, du moins d'un équilibre entre l'offre et la demande pour la première fois depuis fort longtemps.

Nous avons demandé à Greg Livengood, président-directeur général de la société de courtage international Ciatti, dont le siège se situe à San Rafael en Californie, de nous livrer ses réflexions sur les tendances actuelles du marché mondial des vins en vrac, vu depuis la côte ouest américaine.

La menace d'une pénurie – quel que soit le produit concerné – est souvent perçue avec force prudence, voire scepticisme, tant son impact sur les prix peut être important. A l'occasion de plusieurs conférences marquantes ces dernières semaines aux Etats-Unis, de nombreux interlocuteurs ont pourtant brandi ce mot pour qualifier la situation actuelle sur le marché californien. Intox ou info, donc ? « Il ne fait aucun doute que la Californie connaît une situation de pénurie, » affirme Greg Livengood. « En réalité, celle-ci résulte d'une combinaison de facteurs qui ont créé une faiblesse de disponibilités, sans doute plus accentuée à l'heure actuelle qu'elle ne le sera à l'avenir ». A l'origine de ce manque de vins, une production 2011 en baisse de 10% par rapport à l'année précédente provoquée par les conditions climatiques mais aussi par des superficies devenues insuffisantes pour répondre à une demande locale en progression. Il ne s'agit donc pas d'une pénurie conjoncturelle mais plutôt structurelle, estime Greg Livengood. « La situation pourrait s'avérer moins grave à l'avenir mais elle ne sera pas passagère. Nous estimons que la pénurie pourrait durer au moins deux ou trois ans. Même si notre production domestique était importante, il n'en reste pas moins que la superficie de notre vignoble est insuffisante pour satisfaire notre demande ».

### Une récolte d'au moins 3,8 MT requise

En 2011, la Californie a récolté environ 3,3 millions de tonnes de raisins, ce qui correspond à la moyenne quinquennale

mais ne tient pas compte d'un marché domestique en forte progression. En effet, les ventes de vins californiens sont estimées à 270 millions de caisses pour une production qui se situerait autour de 210 millions de caisses. « Il nous faut évidemment une récolte d'au moins 270 millions de caisses, sans compter les stocks. A l'heure actuelle, il est difficile d'estimer le déficit de production, mais si la récolte n'atteint pas au moins 3,8 millions de tonnes, il est fort probable que nous soyons déficitaires. Même avec une production de 3,8 millions de tonnes, il est possible que nous manquions de certains cépages ». Il faut dire que le marché américain se caractérise, en effet, par des vagues portant tour à tour sur des cépages comme le chardonnay ou le pinot noir, et plus récemment sur le muscat, le pinot grigio et le malbec. « Pour certains cépages, la demande dépasse la capacité de notre vignoble. Le muscat en est un exemple éloquent. Beaucoup de muscat a été planté au cours des deux dernières années en Californie et d'après nos estimations, ce sera le premier cépage à retrouver l'équilibre ».

### Inversion de tendance pour le zinfandel

En revanche, ce qui est vrai pour le muscat, ne l'est pas nécessairement pour les autres cépages. « Je ne connais pas de cépages qui soient sur le point d'atteindre l'équilibre. Beaucoup de cépages font défaut actuellement en termes de volumes, » précise Greg Livengood. Et de citer le cabernet et le zinfandel. Pour ce dernier, une particularité américaine,

les disponibilités seraient extrêmement faibles en raison de l'impact conjugué de deux tendances concomitantes côté demande. Premièrement, les exportations de zinfandel rouge se sont fortement développées ces dernières années vers des destinations comme le marché scandinave. Deuxièmement, les consommateurs américains ont manifesté un véritable engouement pour des vins rouges doux, qui sont presque toujours élaborés à base de zinfandel. Il s'agit d'une catégorie nouvelle, qui bien souvent ne porte pas de nom de cépage. « Le marché du zinfandel s'est rapidement inversé. Nous sommes passés d'une situation équilibrée ou légèrement excédentaire à une pénurie importante qui s'avère négative à la fois pour nos expéditions de zinfandel rouge et pour le White Zinfandel ». Dans le dernier cas, ce sont des vins rosés dont certains marchés européens, comme la Grande-Bretagne, sont particulièrement friands. Seule l'Italie produit ce même cépage en quantité intéressante, sous le nom de primitivo. « Les vignes californiennes qui servaient auparavant à l'élaboration de « White Zin » sont désormais cultivées pour élaborer ces vins rouges doux, » explique Greg Livengood.

### Des cultures alternatives

Parmi les autres cépages, le pinot noir ne connaît plus le même emballement chez les consommateurs américains que dans le sillage du film « Sideways ». Ainsi, pour Ciatti, ce cépage s'approche davantage de l'équilibre que d'autres variétés, même si la demande dépasse encore légèrement l'offre. « Je pense qu'en Californie à l'heure actuelle, il n'existe aucune offre excédentaire, quels que soient les cépages ou le niveau qualitatif, depuis les génériques issus de la vallée centrale au cabernet provenant de Napa ».

Dans ces conditions, et sachant que les plantations peuvent se faire sans aucune restriction en Californie, on se demande pour quelle raison le rythme des plantations ne s'accélère pas, comme cela a pu être le cas par le passé. Certains évoquent la crise et l'absence de crédits, d'autres une pénurie de plants ou encore la circonspection des producteurs, qui souhaitent éviter l'évolution en dents-de-scie qu'ils ont déjà connue. Pour Greg Livengood, tous ces facteurs sont impliqués et s'ajoutent à un nouvel élément : « sans doute la principale différence par rapport au dernier cycle en 1997, c'est qu'il existe désormais des cultures alternatives, et rentables, pour les producteurs de la vallée. La dernière fois, le raisin était l'unique culture viable ; dorénavant, ils ont la possibilité de cultiver des pistaches ou des amandes, par exemple, et de bien gagner leur vie puisque ces cultures sont porteuses à l'heure actuelle ». Les producteurs indépendants ne se précipitent donc pas pour planter de la vigne, même si les pépiniéristes affirment avoir écoulé tous leurs stocks.

#### De plus en plus de wineries importent

Du côté des wineries, plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour tenter de pallier le manque de vins. Parmi ces stratégies figurent la mise en place de contrats à longue durée avec les viticulteurs pour assurer l'approvisionnement à long terme et, bien évidemment, les importations, en progression. « Les trois grandes wineries américaines, dont Gallo et Constellation, font appel aux importations depuis déjà un certain temps, » rappelle Greg Livengood. « Beaucoup d'autres wineries leur ont emboîté le pas et elles ont toutes mis en

place un programme d'importation pour les aider à gérer la pénurie. A l'heure actuelle, cette tendance s'accélère et ces wineries ont été rejointes par des entreprises de plus faible dimension qui s'intéressent désormais aux importations, sans doute pour protéger leur place en linéaire ». Cette activité concerne principalement des pays comme le Chili, l'Australie, l'Espagne, l'Italie et l'Argentine. Si dans le cas de l'Australie, les importations remontent déjà à plusieurs années, l'activité du côté de l'Espagne est plus récente. « L'Argentine s'est imposée pour des vins en vrac, dans la catégorie générique et pour ses malbecs, précise également le courtier international. Elle sert de source d'approvisionnement également pour des muscats ». Compte tenu de la mode des muscats, plusieurs pays en expédient en vrac vers les Etats-Unis, dont le Chili, l'Espagne et l'Australie.

#### La France plus compétitive

En dehors de ce cépage en vogue, l'Afrique du Sud « semble susciter de nouveau l'intérêt des acheteurs » et la France serait sur le point de rejoindre cette liste de pays fournisseurs. « Sur la base du taux de change euro-dollar et du prix potentiel des vins en vrac provenant de la France à l'heure actuelle, le marché est devenu tout d'un coup compétitif. La France était positionnée légèrement au-dessus des autres pays du monde en termes de prix à l'importation aux Etats-Unis. Désormais, même en tenant compte des différents droits et autres éléments, la France semble se positionner de manière compétitive et nous prévoyons un regain d'activité pour les vins français ».

#### La gamme des vins importés s'élargit

Au fur et à mesure que les effets de la pénurie s'aggravent, les catégories pour lesquelles les wineries américaines font appel aux importations évoluent, du moins pour les vins en vrac. « Les importations se substituent essentiellement aux vins provenant de la vallée de San Joaquin dans la vallée centrale de la Californie, » explique Greg Livengood. « Ce sont des vins commercialisés autour de 5 \$ prix consommateur, voire moins. C'est vers ce segment que les importations étaient destinées au départ mais de plus en plus, nous assistons au développement des importations pour la gamme de prix des 8-10 \$ ». Même s'ils sont commercialisés sous une marque américaine – comme Redwood Creek chez Gallo – la majorité des vins concernés portent la mention du pays d'origine : « aux Etats-Unis, il est interdit d'indiquer la désignation Californie pour des assemblages, seule la dénomination «vin américain» est autorisée. Il en existe, notamment pour les Bag-in-Box®, mais la très grande majorité des vins mentionnent leur pays d'origine ».

#### Quid des exportations américaines ?

Les importations ont une vraie carte à jouer dans la mesure où la majoration des prix des vins américains, notamment californiens, et l'absence de stocks vont continuer à rendre attractifs les vins importés. Au cours des douze à 18 derniers mois, les prix des vins californiens ont doublé, un phénomène aggravé par la « petite » production de 2011. Cette tendance favorise non seulement les importations sur le sol américain, mais ouvre aussi des perspectives dans d'autres pays d'importation. « Reste à savoir comment les importateurs dans le monde vont réagir face à la majoration des prix des vins californiens. Le bon sens nous dit que la demande va ralentir. La seule lueur d'espoir réside dans le fait que les autres pays producteurs ont également augmenté leurs prix, mais ce sont des augmentations qui sont sans commune mesure avec ce que nous avons connu en Californie ».

#### Dysfonctionnements de l'offre

L'augmentation globale des prix sur le marché mondial est à attribuer au fort développement de la consommation aux Etats-Unis et en Asie, mais aussi aux faibles récoltes dans de nombreux pays producteurs de premier plan. « Lorsqu'un grand pays producteur comme l'Italie annonce une petite production, cela génère des répercussions sur l'ensemble des



Pour arriver à l'équilibre, la Californie doit récolter au moins 3,8 MT, contre 3,3 MT en 2011.

suite page 4 ►►

» marchés. Dans le même temps, la récolte californienne a été modeste et en Australie, de mauvaises conditions climatiques ont réduit les disponibilités de vins qualitatifs. Ainsi, il s'est produit un dysfonctionnement du côté de l'offre tandis que la demande a été forte. Ajoutons à cela, le fait qu'aucun grand pays producteur ne plante des superficies importantes donc la demande rattrape l'offre ». En réalité, ce qui se produit en Californie, en termes de plantations, se duplique ailleurs : en dehors de l'Europe et son système de plantations régulé, les pays du Nouveau Monde ne se précipitent pas pour planter comme ils l'ont fait par le passé. « Au Chili, on plante un peu mais même s'ils augmentaient leurs superficies de 10%, cela ne modifierait pas le paysage mondial, » estime Greg Livengood.

**Il ne manque pas de vins au niveau mondial**

Pour ce dernier, si on peut parler d'une certaine tension actuellement sur le marché mondial, il ne s'agit nullement d'un manque de vins. « Je ne pense pas qu'on puisse parler de pénurie mondiale. En réalité, nous sommes passés d'une situation excédentaire à un équilibre. Au cours des dix ou douze dernières années, il y a toujours eu des marchés où des fournisseurs ont été contraints de vendre à perte afin d'écouler des stocks. A l'heure actuelle, il semblerait que cela n'existe plus. Le secteur vitivinicole dans la quasi-totalité des principaux pays producteurs affiche une bonne santé. Il y a du vin à vendre, mais pas de dumping. Ainsi, bon nombre d'acheteurs,



La surproduction a ralenti le rythme des plantations dans des pays comme l'Australie.

que ce soit au stade du vrac ou du détail, ont l'impression que l'on manque de vins au niveau mondial alors qu'en réalité, nous assistons à un marché équilibré avec des vins plus chers qu'auparavant ».

**L'impact des récoltes accentué**

Quant aux perspectives pour l'année à venir, il semble peu probable que les prix diminuent dans ce contexte. Le niveau d'activité pour les vins californiens en vrac risque d'être réduit au vu des faibles disponibilités et les prix devraient se maintenir. Plus largement, une tendance identique devrait caractériser les prix dans la plupart des marchés, estime le courtier international, même si les prévisions s'avèrent toujours hasardeuses. « En douze mois il peut se passer beaucoup de choses et notamment

nous aurons vécu deux récoltes, l'une dans l'hémisphère nord, l'autre dans l'hémisphère sud. Dans un an, nous aurons d'ailleurs une idée relativement précise des volumes de vins récoltés dans l'hémisphère sud. Les grandes tendances sont bien évidemment influencées par l'importance des récoltes, notamment lorsque le marché est équilibré. Lorsque nous étions en surproduction, quel que soit le niveau de la récolte, l'offre était excédentaire. Dans la situation actuelle, même si la production devait être importante au cours des douze prochains mois, l'offre ne serait pas nécessairement excédentaire. Les disponibilités seraient bien sûr plus importantes, mais le marché ne s'effondrerait pas ».

**Sharon Nagel**

**ETATS-UNIS**

**Korbel va vendre Kenwood Vineyards**

La société américaine Korbel, spécialisée dans les vins effervescents et eaux-de-vie de vins, prépare la vente de son domaine californien Kenwood Vineyards à Banfi Vintners, l'un des principaux metteurs en marchés aux Etats-Unis. L'objectif de Gary Heck, président et propriétaire de Korbel, est de se concentrer davantage sur le développement de son activité historique. La société avait acheté Kenwood Vineyards, qui se situe dans le comté de Sonoma et élabore des vins premium, en 1999. Depuis, la production est passée de moins

de 300 000 caisses à plus de 550 000 en 2011. La vente, qui devrait se clôturer au mois de juin prochain, portera sur le chai de vinification, les installations de mise en bouteille, les vignobles de merlot et zinfandel et les marques. L'achat permettra à Banfi Vintners, propriétaire du célèbre domaine Castello Banfi en Toscane, de s'installer dans le vignoble californien. La société est déjà propriétaire de la société Pacific Rim dans l'Etat de Washington et a mis en place des partenariats avec des producteurs comme Gruppo Italiano Vini et Concha y Toro.



A remplir et à retourner à : La Journée Vinicole  
Parc Cresse-Saint-Martin - 34660 COURNONSEC

Nom : .....  
 Activité (important) : .....  
 Société : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : .....  
 Ville : .....  
 Pays : .....  
 Tél : ..... Fax : .....  
 E-mail : .....  
 (adresse à laquelle vous souhaitez recevoir chaque jour La JV)

Règlement par :  Chèque bancaire  
 Virement bancaire du .....  
 Paypal sur notre site (accès par «s'abonner»)

**abonnez-vous pour 178 euros TTC / an**  
 00 33 (0)4 67 07 52 66 - compt@journee-vinicole.com

**La Journée Vinicole QUOTIDIEN**

La Journée Vinicole est propriété de JV Presse Info • Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Robert Amalric  
 Edition : Sari JV Presse Info au capital de 32 100 euros - 503 806 937 RCS Montpellier • Siège social : Parc Cresse-Saint-Martin - 34660 Cournonsec  
 Tél. : 00 33 (0)4 67 07 52 66 • Fax : 00 33 (0)4 67 71 76 88 • redaction@journee-vinicole.com • www.journee-vinicole.com  
 Imprimé par : Imprimerie spéciale Journée Vinicole - 34000 Montpellier • Commission paritaire : n° 0409 T 87409 • ISSN : 0151-4393

## ESPAGNE Leader mondial de la viticulture biologique

D'après un rapport réalisé par l'Institut suisse de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), l'Espagne se situe en tête des pays producteurs pour sa superficie de vignes classées bio avec 57 000 hectares, soit 5% du vignoble national.

Selon le rapport, dont se fait l'écho l'Institut espagnol du Commerce extérieur (ICEX), cette superficie a progressé de 3 000 hectares en 2010. L'Italie et la France ne sont pas loin derrière l'Espagne avec respectivement 52 000 hectares et 50 000 hectares et 6% de leur vignoble national. Néanmoins, toujours selon FiBL, ces deux pays ont affiché de fortes croissances en 2010 avec des augmentations respectives de 8 600 et 11 000 hectares. Parmi les autres pays recensés par l'Institut figurent les Etats-Unis avec 11 000 hectares, la Turquie (près de 8 000 ha), l'Allemagne et la Grèce avec 5 000 hectares chacune. Globalement, la superficie totale dédiée à la viticulture biologique s'élèverait à 220 000 hectares, superficie correspondant aussi bien à des raisins de cuve qu'à des raisins de table.

En Espagne, malgré la régression globale du vignoble, la viticulture biologique connaît un véritable engouement parmi les viticulteurs. En effet, depuis 2007, cette activité a enregistré un bond de 230%. C'est en Castille-La Manche que cette évolution s'avère la plus visible, ce qui est somme

toute logique étant donné la prédominance de cette région dans la production nationale et les conditions climatiques qui la caractérisent ; plus de la moitié de la superficie cultivée de façon biologique en Espagne se situe en Castille-La Manche. A contrario, dans une région comme la Rioja, pourtant fortement réputée pour ses vins, seuls 400 hectares sont dédiés à la culture biologique.

Selon l'ICEX, la révolution « verte » dans le secteur vitivinicole a commencé dans les années 70 lorsque Josep Maria Albet y Noya a repris l'entreprise familiale Albet y Noya dans le Penedès. D'autres pionniers comme Alavaro Palacios, Telmo Rodriguez et Peter Sisseck lui ont rapidement emboîté le pas. A l'heure actuelle, le vignoble biologique espagnol n'est pas limité à quelques caves particulières ; dans la région de Castille-La Manche certaines caves coopératives élaborent des quantités considérables pouvant se chiffrer en dizaines de milliers d'hectolitres, leur permettant de répondre à une demande croissante sur le marché mondial, y compris de volumes vendus en vrac.

## ALLEMAGNE Les exportations ont souffert des faibles disponibilités

Une production 2010 en dessous de la moyenne a porté atteinte aux exportations allemandes en 2011, d'après les derniers chiffres publiés par le DWI. Sur le plan des volumes, la baisse a atteint 11,8% pour un volume exporté de 1,5 million d'hectolitres, tandis que les valeurs n'ont diminué que légèrement (-1,7%) pour s'établir à 349 millions d'euros. La bonne tenue des valeurs s'explique par une hausse moyenne de 11,8% du prix au litre en 2011, qui s'est élevé à 2,27 euros. Les valeurs ont progressé plus particulièrement sur les marchés nordiques tels que le Danemark, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas et la Belgique. « Cette évolution est à attribuer à une offre réduite provoquée par la très faible récolte de 2010, conjuguée à une demande forte en faveur de nos vins, » a expliqué Monika Reule, directrice du DWI. « Elle correspond à une volonté allemande de favoriser essentiellement la création de la valeur et non les volumes à l'exportation. Car, au bout du compte, à l'échelle

internationale, nos coûts de production sont élevés et le volume de vins disponible pour l'exportation est par nature limité ».

Parmi les autres faits marquants de l'année 2011 figure la percée des vins allemands en Chine ; ce pays se substitue désormais au Japon comme principal marché asiatique pour les vins allemands, au huitième rang mondial. Dans le même temps, la Norvège a bien progressé aussi ; près d'un tiers des vins blancs consommés dans ce pays sont d'origine allemande. Néanmoins, les Etats-Unis représentent encore un important marché pour les exportateurs allemands avec 297 000 hl importés en 2011 pour un chiffre d'affaires de 103 millions d'euros, soit un tiers du total. L'importance de la Grande-Bretagne recule fortement avec une chute de 20,5% en volume et de 14% en valeur. De ce fait, le troisième pays importateur – les Pays-Bas – a affiché un chiffre d'affaires proche de celui du marché britannique avec 34 millions d'euros, contre 38 millions pour la Grande-Bretagne.

## ALLEMAGNE

### Les vins secs de plus en plus privilégiés par les producteurs allemands

Une étude réalisée par le Deutsches Weininstitut (DWI) révèle que la production allemande s'oriente de plus en plus vers des vins secs. Depuis l'an 2000, la proportion de vins secs dans les catégories Qualitätswein et Prädikatswein est passée de 34 à 41%. Dans le même temps, les vins demi-secs ont vu leur part progresser très légèrement, passant de 21 à 23%. Ces évolutions ont été établies sur la base de données recueillies par le DWI auprès des organismes de contrôle situés dans les 13 régions viticoles du pays. Au total, 133 000 vins représentant un volume total de 7,5 millions d'hectolitres ont été analysés l'année dernière. Ils se répartissent entre 89% de Qualitätswein et 11% de Prädikatswein, puis 59% de vins blancs, 31% de rouges et 10% de rosés.

### G-B Sainsbury's va vendre plus de vins allégés en alcool

Dans sa stratégie de lutte contre la consommation excessive d'alcool (*lire notre édition du 27 mars*), le gouvernement britannique s'est fixé comme objectif de réduire d'un milliard d'unités la quantité d'alcool consommée outre-Manche. Pour y parvenir, il entend, entre autres pistes, favoriser le développement de la gamme de produits faiblement alcoolisés.

L'enseigne de grande distribution Sainsbury's s'est engagée à participer à ces efforts. Elle compte donc doubler les ventes de vins à faible teneur en alcool et réduire la teneur en alcool des vins et bière vendus sous sa marque propre d'ici à 2020. Les ventes de vins titrant moins de 10,5% sont en progression dans les magasins Sainsbury's avec une augmentation de 15% d'une année sur l'autre. Le distributeur est sur le point de lancer de nouvelles références, parmi lesquelles un muscat sous sa marque premium Taste the Difference Fairtrade.

En revanche, si l'enseigne soutient les efforts du gouvernement pour lutter contre le binge drinking et la consommation par les mineurs, elle rejette la proposition visant à instaurer un prix minimum et interdisant certaines offres promotionnelles, estimant que les mesures ne feraient que pénaliser la majorité des gens qui consomment avec modération. La chaîne estime qu'il n'existe aucun lien entre le prix, la consommation et l'abus d'alcool.

**COMMERCIALISATION DES VINS SANS IG ET AVEC IGP**

L'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer communique :

Les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Établissement et communiqués aux commissions de cotation au cours de la semaine du 14 au 21 mars 2012 sont les suivants :

	Volume hl	Prix moyen euros/hl	Prix moyen euros/l/hl
<b>VINS ROUGES ET ROSES</b>			
● Vins sans IG			
Moins de 10° :			
De 10° à 10°9 :	1 175	52,60	4,88
De 11° à 12° :	42 167	53,37	4,51
Plus de 12° :	43 940	58,34	4,50
Total Vins sans IG :	87 282	55,87	4,51
● Vins IGP			
Moins de 11° :			
De 11° à 12° :	25 526	62,55	5,25
Plus de 12° :	120 806	71,23	5,41
Total Vins IGP :	146 332	69,72	5,39
● TOTAL ROUGES ET ROSÉS :	233 614	64,54	5,07
<b>VINS BLANCS</b>			
● Vins sans IG			
Moins de 10° :	100	21,00	2,33
De 10° à 10°9 :	875	36,86	3,45
De 11° à 12° :	34 732	50,68	4,31
Plus de 12° :	2 252	60,29	4,71
Total Vins sans IG :	37 959	50,86	4,31
● Vins IGP			
Moins de 11° :	120	92,50	8,81
De 11° à 12° :	10 328	68,82	5,90
Plus de 12° :	15 355	80,80	6,20
Total Vins IGP :	25 803	76,06	6,10
● TOTAL BLANCS :	63 762	61,05	5,06
<b>Volume total : 297 376 hectolitres</b>			

VSIG = Vin sans indication géographique (ex-vin de table sans indication géographique de provenance)  
VIGP = Vin à indication géographique protégée (ex-vin de pays)

**CONSTATATION NATIONALE DES PRIX MOYENS D'ACHAT DE VIN EN VRAC CAMPAGNE VITI-VINICOLE 2011-2012**

**JANVIER 2012**  
(ÉDITÉ LE : 23 FÉVRIER 2012)

	Rouges et Rosés	Blancs
Vin AOP	nd	nd
Vin IGP	69,86 €/hl	81,76 €/hl
Vin sans IG avec mention de cépages (1)	60,85 €/hl	75,34 €/hl
Vin sans IG sans mention de cépages	55,92 €/hl	46,07 €/hl

**FÉVRIER 2012**  
(ÉDITÉ LE : 23 MARS 2012)

	Rouges et Rosés	Blancs
Vin AOP	nd	nd
Vin IGP	70,48 €/hl	82,29 €/hl
Vin sans IG avec mention de cépages (1)	61,68 €/hl	71,00 €/hl
Vin sans IG sans mention de cépages	55,12 €/hl	49,76 €/hl

(n.d. : non disponible ; n.s. : non significatif)

(1) Prix moyen établi hors cépage ugni blanc  
(2) Pour un mois donné, les données fournies par les comités interprofessionnels de vin d'appellation ne peuvent être complètement exploitées avant le 30 du mois suivant.

**SÈTE**

Commission de cotation des vins de la Chambre de commerce & d'industrie de Sète - Frontignan - Mèze du 14/03/2012

ITALIE : Blancs, Rosés, Rouges : /	VINS DE PAYS 10°5 à 11°5 : Rouge et rosé : 58 à 63 €/hl
PAYS TIERS : /	VINS DE PAYS D'OC Générique : 62 à 66 €/hl
ESPAGNE : Blancs de blancs table : /	Cépage Merlot : 68 à 73 €/hl
AOC Saint-Chinian : /	Cépage Cabernet-Sauvignon : 70 à 75 €/hl
AOC Coteaux du Languedoc	Cépage Sauvignon : 70 à 75 €/hl
En générique, en château : /	Cépage Syrah : 68 à 75 €/hl
VINS DE TABLE 9°5 à 12° et + : Rouges et Rosés : 55 à 60 €/hl	Cépage Chardonnay : insuffisance
Vins SIG avec cépage : 63 à 65 €/hl	

Le degré-hecto au prix en propriété.  
Selon conditions de restitution et de paiement.

Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraitement et conditions de paiement. Ces mercuriales établies par les Commissions des courtiers et les Commissions spéciales européennes, sont le reflet des cours constatés sur les différentes places de commercialisation au vu des contrats enregistrés au cours de la semaine ou de la période citée en référence.

**BORDEAUX**

Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest du 30 mars 2012

Période du 26 au 30/03/2012

VINS ROUGES

- Récolte 2011 : Bordeaux : 850 à 1 200 €/t. Cotes : 900 à 1 200 €/t. St-Emilion : 3 300 à 3 500 €/t. Satellites St-Emilion : 2 400 à 2 600 €/t. Graves : 1 350 à 1 600 €/t. Bordeaux Rosé : 850 à 1 000 €/t.
- Récolte 2010 : Bordeaux : 900 à 1 200 €/t. Cotes : 900 à 1 200 €/t. Médoc : 1 600 à 1 800 €/t. Graves : 1 400 à 1 700 €/t.

VINS BLANCS

- Récolte 2011 : Bordeaux : 850 à 1 100 €/t. Entre-2-Mers : 1 000 à 1 100 €/t. Graves : 1 500 à 1 700 €/t. Graves sup. : sans cotation.
- Récolte 2010 : Sauternes : 4 300 à 5 000 €/t.

BERGERACCOIS

- Récolte 2011 : Bergerac rouge : 720 à 800 €/t. Bergerac rosé : 850 à 1 000 €/t. Cotes de Bergerac : 950 à 1 100 €/t.
- Récolte 2010 : Bergerac rouge : / Monbazillac : 2 600 à 2 750 €/t.

VINS DE FRANCE

VSIG Rouge : 55 à 60 €/hl.

**NANTES**

Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la Cie des courtiers de marchandises assermentés

PV réunion du 26/03/2012

N.B. : Les conditions normales de la pratique mercatoriale s'entendent marchandises prises à la propriété non logées. Prix net en €/hl

**VINS DE FRANCE (€/hl suivant qualité)**

Blanc, sans cépage : 38 à 40 €/hl  
Rosé, sans cépage : 40 à 42 €/hl  
Rouge, sans cépage : incoté  
Rosé, cépage gamay : incoté  
Blanc, cépage chardonnay : incoté

**VINS DE PAYS DU VAL DE LOIRE (euros par hectolitre suivant qualité)**

Rouge, Rosé, cépage gamay : incotés  
Rouge, Rosé, cép. cabernet : incotés  
Blanc, cépage sauvignon : incoté  
Blanc, cép. chardonnay : incoté

**AOVDQS (euros par hl suivant qualité)**

- COTEAUX D'ANCIENS GAMAY : Cépage gamay, Rouge, Rosé : incotés
- GROS PLANT DU PAYS NANTAIS : Vrac : 45 à 50 €/hl Sur lie (avec cond. part.) : incoté

**AOC (euros par hl suivant qualité)**

- MUSCADET AC 2010 : Vrac : 55 à 60 €/hl Sur lie, Sur lie (avec cond. part.) : incotés
- MUSCADET COTEAUX DE LA LOIRE : incoté
- MUSCADET CÔTES DE GRAND-LIEU : incoté
- MUSCADET SÈVRE-ET-MAINE, Réc. 2010 : Vrac : 55 à 60 €/hl Sur lie : 105 €/hl Sur lie (avec cond. part.) : incoté

**ALSACE**

Mercuriale des vins d'Alsace à la propriété (source : OIVA)

Transactions en vrac Production/Négoce (hors grands-crus et hors vins de base Crémant d'Alsace)

Période du 01 au 29/02/2012

Arrêté provisoire au : 12/03/2012

Contrats enregistrés : 132  
Nombre total de lots : 253  
Vol. global vendu : 37 536,70 hl

- SYLVANER/CHASSÉLAS : 32 lots. 4 298,95 hl. Prix moyen : 1,58 €/l.
- EDELZWICKER : 16 lots. 558,85 hl. Prix moyen : 1,42 €/l.
- PINOT BLANC : 35 lots. 4 686,98 hl. Prix moyen : 1,75 €/l.
- RIESLING : 42 lots. 9 297,26 hl. Prix moyen : 1,90 €/l.
- PINOT GRIS : 34 lots. 4 445,40 hl. Prix moyen : 2,27 €/l.
- MUSCAT D'ALSACE : 13 lots. 297,65 hl. Prix moyen : 1,90 €/l.
- GEWURZTRAMINER : 44 lots. 10 108,35 hl. Prix moyen : 3,01 €/l.
- PINOT NOIR : 37 lots. 3 843,26 hl. Prix moyen : 2,69 €/l.

\* nombre minimum de lots non atteint pour publication.

**Mercuriale des vins de base Crémant d'Alsace**

Du 01 au 29/02/2012

Nbre de lots : 33 - Volume : 8 918,47 hl  
Prix moyen : 2,38 €/l.

**PERPIGNAN**

Commission de constatation des cours des vins dans les Pyrénées-Orientales du 19/03/2012

VSIG rouge et rosé Réc.2011 : 11°7 à 14°9 : 4 à 4,50 €/l/hl (50 à 55 €/hl)

VIGP rouge et rosé Réc.2011 : 12° à 14°9 : 65 à 70 €/hl

VIGP rouge Réc.2011 cépages : 12°6 à 14°6 : 68 à 75 €/hl

VSIG blanc Réc.2011 : 12°5 à 14°5 : 4 à 5 €/l/hl (50 à 60 €/hl)

VIGP blanc Réc.2011 : 12°5 : 85 €/hl

AOP CÔTES DU ROUSSILLON :

- Rouge : 12 190 hl - 77 €/hl
- Rosé : 12 923 hl - 80 €/hl
- Blanc : 517 hl - 108 €/hl
- Villages : 924 hl - 140 €/hl

CEE :

VSIG rouge et rosé : 12 524 hl - 13° - 4,25 €/l/hl

VIGP rouge et rosé : 6 798 hl - 13°2 - 72 €/hl

VSIG blancs cépages : 1 523 hl - 13°5 - 4,56 €/l/hl

VIGP blancs : 789 hl - 12°5 - 75 €/hl

Activité soutenue. Le mois écoulé révèle un courant d'affaires dynamique, en particulier sur les VSIG rouges et les AOP rouges et rosés ; les cours se maintiennent à un bon niveau.

**CARCASSONNE**

Commission de constatation des cours du 27 mars 2012

Période du 09 au 22/03/2012

**VINS DE TABLE Rouges**

11° à 12° et + : 4,50 à 4,80 €/l/hl

Vins sans IG avec cépage : /

**VINS DE PAYS de cépages :**

Cabernet sauvignon : 70 à 75 €/hl  
Merlot : 69 à 74 €/hl  
Syrah : 70 à 74 €/hl  
Grenache : 70 à 72 €/hl

**VINS DE PAYS de l'Aude**

10°5 à 11°6 et + : 58 à 61 €/hl

**AOC CORBIÈRES :** 85 à 90 €/hl  
**AOC MINERVOIS :** 85 à 90 €/hl

Volume total de la semaine : 59 675 hl

Vin de table : 15 441 hl  
Vin de pays : 44 234 hl

**Commission de cotation européenne**

VDT : 15 441 hl - 12°3 - 4,65 €/l/hl  
VDP : 44 234 hl - 13° - 72 €/hl dont VDP de département : 3 048 hl - 11°6 - 59 €/hl.

**BÉZIERS**

Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés

Cotation du 30 mars 2012 Relevé du 21 au 27/03/2012

Volume total des vins : Blancs : 4 611 hl Rouges et rosés : 41 017 hl

Prix moyen pondéré des vins retenus pour la cotation :

Cotation commission CEE

Vins Sans IG

Blancs : /

Rouges et rosés : 10 604 hl - 12°46 - 4,72 €/l/hl

Cotation complémentaire Vins IGP (s'y compris OC et cépages)

Blancs : 2 969 hl - 12°68 - 76,90 €/hl

Rouges et rosés : 30 413 hl - 12°72 - 68,29 €/hl

dont IGP de département : 11 585 hl - 12°13 - 59,83 €/hl.

**AVIGNON**

Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon

Du 18/02 au 16/03/2012

● VINS DE FRANCE :

Blanc 2011 : 12°5 - 65 €/hl  
Rosé 2011 : 12° à 13° - 65 €/hl  
Rouge 2011 : 11° à 13° - 40 à 55 €/hl  
Rouge merlot 2011 : 12°4 - 55 €/hl

● VINS IGP :

ARDECHE 2010/2011 : Rouge : 12°5 à 13° - 60 à 63 €/hl  
Rosé : 13° à 13°5 - 66 à 69 €/hl

ARDECHE 2010 : Rosé cabernet-sauvignon : 12°5 - 70 €/hl  
Rosé grenache : 13° - 66 €/hl

COTEAUX ARDECHE 2011 : Rouge merlot : 14° - 62 €/hl  
Rosé merlot : 12°6 à 14°5 - 60 à 62 €/hl  
Blanc chardonnay : 13° à 14° - 87 à 97 €/hl

VAUCLUSE 2011 : Rouge : 13° à 14° - 57 à 72 €/hl  
Rouge grenache : 13°5 - 65 €/hl  
Blanc : 12°8 - 72 €/hl

MÉDITERRANÉE 2011 : Rouge : 11° à 14°7 - 60 à 65 €/hl  
Rouge merlot : 13°2 à 14° - 65 à 70 €/hl  
Rouge cab-sauvignon : 12° à 14°6 - 65 €/hl  
Rosé : 12° à 13° - 60 à 65 €/hl  
Rosé syrah : 13° - 65 €/hl  
Rosé muscat : 13° - 65 €/hl

**Cotation européenne**

Vins de Table

Rouge et Rosé : 12 922 hl - 13°32 - 4,29 €/l/hl (57,21 €/hl)

Blanc : 615 hl - 12°63 - 4,91 €/l/hl (73,95 €/hl)

**AOP**

LUBERON 2011 : Rouge : 95 €/hl  
Blanc : 87 à 95 €/hl

GRIGNAN-LES-ADÈMÈRE 2011 : Rouge : 80 à 85 €/hl

COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE 2011 : /

VENTOUX 2011 : Rouge : 85 à 95 €/hl  
Rosé : 87 €/hl

VIVARAIS : /

CÔTES DU RHÔNE 2011 : Rouge : 95 à 130 €/hl  
Rosé : 105 à 125 €/hl  
Blanc : 125 à 150 €/hl

CÔTES DU RHÔNE VILLAGES 2011 : Rouge : 125 à 150 €/hl

CÔTES DU RHÔNE VILLAGES 2011 avec nom de commune :

- Cairanne : /
- Laudun : /
- Massif Uchaux, rouge : 165 €/hl
- Plan de Dieu : 160 à 165 €/hl
- Rochegeade, rouge : 140 €/hl
- Sablet : /
- Séguret, rouge : 150 à 165 €/hl

APPELLATIONS LOCALES 2011 :

- Coudrieu : 1200 à 1300 €/hl
- Lirac, rouge : 180 €/hl
- Côte Rôtie : 1300 à 1350 €/hl
- Tavel : 270 à 280 €/hl
- St Joseph, rouge : 460 à 465 €/hl
- Rasteau : 270 à 285 €/hl
- Vacqueyras, rouge : 370 à 385 €/hl
- Vinsobres : 230 €/hl
- Gigondas, rouge : 530 à 540 €/hl
- Hermitage, rouge : 1350 €/hl
- Hermitage, blanc : 1 320 €/hl
- Châteauneuf-du-Pape, rouge : 2011 : 1500 à 1700 la pièce de 225 l. 2010 : 1650 à 1800 la pièce de 225 l.

**NARBONNE**

Cotation européenne du 22 mars 2012

Période du 15 au 21/03/2012

VSIG : 15 700 hl - 12°2 - 4,90 €/l/hl

VIGP : 27 000 hl - 13°1 - 70,00 €/hl

dont VDP de département : 2 900 hl - 12°3 - 62,00 €/hl

et VDP d'Oc : 23 700 hl - 13°2 - 74,00 €/hl

**MONTPELLIER**

Commission spéciale européenne du 14/03/2012

Du 17/02 au 08/03/2012

VDT : 12°4 - 26 103 hl - 4,80 €/l/hl

MOÛTS / Vins spéciaux : /

VDP de l'Hérault rouge : 12°16 - 7 127 hl - 60 €/hl

VDP d'Oc et cépages : 13°03 - 32 810 hl - 72 €/hl

VDP de zone : insuffisance

Tous VINS DE PAYS : 12°87 - 40 085 hl - 69 €/hl.

**NÎMES**

Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux

Cotation du 19 mars 2012

VDT et VDP rouges et rosés : 10° à 12° et + : 4,30 à 5,10 €/l/hl

VINS DE PAYS

10° à 12° : 60 à 63 €/hl  
Cépages : 65 à 73 €/hl

VINS SPÉCIAUX : pas de cote

Moyenne pondérée Cotation CEE

VDT : 8 500 hl - 12°8 - 4,55 €/l/hl

VDP du Gard : 2 800 hl - 12°8 - 62 €/hl

VDP de zone et Région Oc : 17 600 hl - 13°2 - 71 €/hl

**BRIGNOLES**

Cote officielle des vins du Var du 13/03/2012 (constatation des prix des ventes signalées)

COTES DE PROVENCE

Rouges : 140 à 160 €/hl  
Rosés : 145 à 150 €/hl  
- Bio : 200 à 240 €/hl  
- Domaine : 150 à 160 €/hl

Blancs : 140 à 160 €/hl

COTES DE PROVENCE SAINT-VICTOIRE

Rouges : 180 à 190 €/hl

COTES DE PROVENCE LA LONDE

Rouges : 160 €/hl

COTEAUX VAROIS EN PROVENCE

Rouges : 100 à 115 €/hl  
- Bio : 140 à 155 €/hl  
- Domaine : 110 à 120 €/hl

Blancs : 100 €/hl

COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE

Rouges : 125 €/hl  
Rosés : 120 à 128 €/hl  
- Bio : 175 à 180 €/hl  
- Domaine : 125 à 130 €/hl

VINS DE PAYS DES MAURES

Rouges : 70 à 75 €/hl

VINS DE PAYS DU MONT CAUMES

Rouges : 75 €/hl

VINS DE PAYS DE MÉDITERRANÉE

Rouges : 60 à 75 €/hl  
Rosés : 60 à 75 €/hl  
Blancs : insuffisance d'affaires

VINS DE PAYS D'ARGENS

Rosés : 75 €/hl

VINS DE PAYS DU VAR

Rouges : 60 à 70 €/hl  
- cépages : 67 à 75 €/hl  
Rosés : 65 à 80 €/hl  
Blancs : 70 à 75 €/hl  
- cépages : 70 à 75 €/hl

VINS DE TABLE

Rouges : 50 à 60 €/hl  
Rosés : 50 à 60 €/hl  
Blancs : 55 €/hl

N.B. : Les prix ci-dessus mentionnés s'entendent selon degré, qualité et délai d'embarquement.

**CORSE**

Commission de cotation de FranceAgriMer-Bastia du 11 au 17/02/2012

Campagne : 2011/2012

Années de récolte : 2009 à 2011

VINS ROUGES ET ROSÉS

- Vins sans IG : /
- Vins IGP : De 10°9 à 12° : 3 864 hl - 11°91 - 88,16 €/hl - 7,41 €/l/hl Plus de 12° : /
- Total Vins IGP : 3 864 hl - 11°91 - 88,16 €/hl - 7,41 €/l/hl dont vins de pays de Région : 3 864 hl - 11°91 - 88,16 €/hl - 7,41 €/l/hl
- Total général : 3 864 hl - 11°91 - 88,16 €/hl - 7,41 €/l/hl Vins de type R1 : 3 864 hl - 11°91 - 88,16 €/hl - 7,41 €/l/hl